

**Femmes et politique
municipale :
recension de la littérature
et de l'action publique**

Yollande Cloutier

INRS

Université d'avant-garde

Centre - Urbanisation Culture Société

**Femmes et politique
municipale :
recension de la littérature
et de l'action publique**

Yollande Cloutier

Sous la direction de Nicole Gallant
et la co-direction de Sandra Breux

Institut national de la recherche scientifique
Centre - Urbanisation Culture Société

Mai 2010

Responsabilité scientifique : Yollande Cloutier
Étudiante à la Maîtrise en Pratiques de recherche et
action publique
yollande.cloutier@ucs.inrs.ca
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation Culture Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation Culture Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

www.ucs.inrs.ca

Projet de recherche réalisé au ministère des Affaires
municipales, des Régions et de l'Occupation du
territoire, sous la supervision de madame Johanne
Dumont, directrice, Direction du développement
régional et métropolitain, sous-ministériat à la
Métropole

ISBN 978-2-89575-207-3

Dépôt légal : - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
- Bibliothèque et Archives Canada

© Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	5
PROBLÉMATIQUE	7
MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS	7
LE QUESTIONNEMENT	7
MÉTHODOLOGIE	7
Volet 1	8
Volet 2	8
Volet 3	9
ÉVOLUTION DES ÉCRITS ET DES ACTIONS.....	11
POLITIQUE MUNICIPALE, UN OBJET D’ACTION RELATIVEMENT NOUVEAU	11
Complexité de l’objet d’action	12
Maillage entre la recherche et les interventions	15
ÉLECTIONS 2009 : ARTICULATION DES INTERVENTIONS	17
Personnes et organismes qui agissent sur la question	17
Typologie et structure des interventions	18
Impact et retombées de la concertation.....	21
Regard sur les résultats aux élections municipales 2009.....	22
DISCUSSION	23
CONCLUSION	25
BIBLIOGRAPHIE	27
ANNEXE 1.....	31

Introduction

Au Québec, le palier municipal est celui qui comporte la plus faible proportion de femmes élues¹. Bien que cette situation tende à se résorber à la lumière des résultats des Élections municipales 2009, comme nous le verrons subséquemment, cet écart nous a interpellées. Pour mieux comprendre cet épiphénomène, nous avons examiné les écrits scientifiques, les activités régionales et les interventions nationales visant à encourager une plus grande présence féminine dans les instances électives municipales en vue des élections à l'automne 2009.

La Table des partenaires femmes et politique municipale (TPFPM), initiée et coordonnée par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT)² en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) au ministère de la Culture des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), est le lieu d'accueil de ce projet de recherche. Mise sur pied en aval des élections municipales 2005, cette Table offre un lieu de réflexions, de concertation et de partenariat pour les différents organismes agissant sur la place des femmes dans les instances électives municipales. À ce propos, précisons que les termes concertation et partenariat renvoient à un mode de coopération permettant l'échange d'information et la coordination des activités et que le partenariat se distingue de la concertation par son cadre spécifique définissant l'agir ensemble et par l'action qu'il génère, laquelle ne peut être entreprise par un seul acteur (Bourque, 2009). Selon cette distinction, la TPFPM est un lieu de concertation qui favorise le partenariat; son activité est concentrée autour de la concertation et dans la foulée de la coopération qui en est issue, du partenariat émerge, de manière informelle ou formelle. Ainsi, à la TPFPM se rencontrent des personnes de différents horizons (des instances gouvernementales, du milieu associatif et du milieu des interventions régionales) directement concernées par la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales, elle s'est en outre avérée un lieu privilégié pour recueillir les données.

Dans le cadre de notre recherche, trois angles ont été explorés. D'abord, nous nous sommes intéressées aux causes qui expliqueraient la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales dans la littérature. Puis, nous nous sommes penchées sur les activités nationales et régionales pour mieux comprendre leur caractère et leur portée et pour explorer la dynamique d'articulation des différents éléments en présence. Enfin, nous avons documenté l'expérience de concertation et de partenariat autour de l'enjeu commun de la présence des

1 En effet, en 2005, 13,1 % des postes à la mairie et 26,6 % des postes au Conseil municipal sont occupés par des femmes contre 29,6 % à la députation au gouvernement provincial (Descoteaux, 2009).

2 Pour plus de détails sur la Table des partenaires Femmes et politique municipale (TPFPM), rendez-vous sur le site web du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. La liste des membres, ainsi que l'essentiel des données qui ont été utilisées aux fins de ce rapport, sous la rubrique Cahier synthèse à l'intention des personnes ayant participé à la rencontre élargie de la TPFPM sont disponibles à l'adresse Internet suivante : http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/part_femm.php

femmes dans les instances municipales. Les données recueillies nous permettent d'observer l'interaction entre différents éléments. Ainsi, la conjoncture a influencé l'importance accordée à cet enjeu. De plus, la volonté politique associée à des mesures de soutien a permis l'émergence d'activités pour encourager une hausse des candidatures féminines, partout au Québec. Et ces activités arborent souvent des objectifs et des thématiques qui rejoignent les propos de la littérature scientifique. En outre, la concertation de différentes personnes ou de différents organismes agissant sur la question, bien que sporadique, a permis une relative cohérence entre les interventions visant la hausse des candidatures féminines dans les instances électorales municipales.

Dans le présent rapport, nous présentons d'abord le projet de recherche, son contexte et ses objectifs ainsi que sa méthodologie. Puis, nous rapportons les principaux éléments d'une analyse croisée des données de la recension de la littérature, de l'inventaire des activités et de propos extraits d'une rencontre élargie des partenaires nationaux et régionaux au Québec agissant sur la question (MAMROT, 2009) dans le cadre des travaux de la TPFPM. Et finalement, nous relevons brièvement certaines réflexions sur l'expérience de concertation et de partenariat.

Problématique

MISE EN CONTEXTE ET OBJECTIFS

Une analyse des statistiques sur les postes électifs au palier municipal québécois, entre 1980 et 2010, démontre une progression constante du nombre de candidates et d'élues³. Cette progression est qualifiée de lente, à partir des années 1990, et ce, malgré une proximité du palier municipal avec le milieu propice à animer l'intérêt des femmes envers ces postes électifs (Breux et collaborateurs, 2009). Ainsi, les femmes ont mis trente ans à atteindre 28,4 % de la représentation aux conseils municipaux et 26,6 % de la représentation totale des postes électifs municipaux, incluant la mairie.

Notre objectif de recherche est de mieux comprendre le phénomène de sous-représentation des femmes au palier municipal et de documenter le mouvement pour le contrer, en explorant tout particulièrement la relation entre les interventions gouvernementales, les écrits scientifiques et les activités qui ont cours sur la question. Notre projet de recherche en est aussi un de mobilisation, puisqu'il s'articule autour des travaux la Table des partenaires femmes et politique municipale au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) visant à soutenir le mouvement pour une plus grande représentation des femmes dans les instances électives municipales en vue des élections municipales 2009.

LE QUESTIONNEMENT

Quatre questions ont guidé cette recherche :

1. Comment la littérature scientifique explique-t-elle la sous-représentation des femmes au palier municipal ?
2. Quelles actions sont effectuées en vue des élections 2009 et comment peut-on les caractériser ?
3. Y a-t-il une convergence entre les domaines institutionnel, d'action et scientifique ?
4. Comment les domaines institutionnel, d'action et scientifique articulent leurs actions à partir de cette thématique ?

MÉTHODOLOGIE

Les sources documentaires se sont avérées notre principale source de collecte de données. Les écrits scientifiques, les discussions rapportées aux procès-verbaux, aux

³ Voir le tableau de la progression en annexe 1.

comptes rendus des rencontres de la TPFPM et au cahier synthèse de la rencontre élargie de la TPFPM ont été retenus aux fins de l'analyse. Les sites web des organismes impliqués dans le mouvement visant à hausser le nombre de candidatures féminines en vue des élections municipales québécoises 2009, leur documentation et leurs publications ont aussi été utilisés. La recherche a comporté trois volets :

1. Une recension raisonnée de la littérature scientifique des quinze dernières années sur la représentation des femmes dans les instances électives municipales au Québec ;
2. Une recension et une analyse des activités régionales et des interventions nationales visant à encourager la représentation des femmes dans les instances électives municipales en vue des élections municipales 2009 ;
3. Un état des lieux (issu des deux premiers volets) discuté avec différentes personnes impliquées en provenance des trois domaines (institutionnel, d'action et scientifique) intervenant sur la question.

Volet 1

Pour réaliser la recension de la littérature, des bases de données en sciences sociales et humaines ont été interrogées en portant une attention particulière à celles qui inventorient les études féministes et les revues en sciences politiques (Cairn, Érudit, Eureka, FRANCIS, Persée, Repere, SAGE, Sociological Abstract, Women's studies international), ainsi que les catalogues des grandes universités au Québec. Cette recension visait à mieux comprendre l'évolution de la recherche sur la place des femmes dans les instances électives municipales, en explorant notamment ses références à la conjoncture, aux activités et aux interventions elles-mêmes.

Volet 2

Pour ce qui est de la recension des activités régionales et des interventions nationales, un formulaire envoyé dans toutes les régions via le Réseau des groupes de femmes du Québec, à partir de la Table des partenaires femmes et politique municipale, a permis de recueillir les données initiales. La catégorisation des données repose sur une typologie familière à celles et ceux qui agissent sur la question (Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec (RTRGFQ), 2005). Nous avons consigné des activités de sensibilisation, de réseautage, de mentorat et de formation et des publications, que nous avons réparties selon les dix-sept régions administratives. Les activités de réseautage visent principalement la mise en relation de femmes élues entre elles et avec des aspirantes candidates. Les activités de formation ont un objectif clairement pédagogique et s'adressent aux aspirantes candidates. Les activités de mentorat consistent au jumelage d'une élue expérimentée avec une autre moins expérimentée. Les publications

ont un propos relié à la hausse des femmes dans les instances électives municipales et s'adressent tantôt à un public large, tantôt à une clientèle ciblée, tout comme les activités de sensibilisation qui, elles, ont pour objectif principal d'informer et de sensibiliser.

Volet 3

Un portrait des interventions à portée nationale et des activités régionales (Cloutier et collaborateurs, 2009) ainsi que l'analyse de la recension des écrits sur la place des femmes dans les instances électives municipales (Breux et collaborateurs, 2009) et d'autres éléments d'analyse, notamment le traitement médiatique des femmes en politique municipale (Dion, 2009) ont été réalisés. Cette mosaïque initiale a été présentée et discutée au moment d'une rencontre élargie de la Table des partenaires femmes et politique municipale (MAMROT, 2009). Quelque 67 personnes d'instances gouvernementales, d'associations municipales et d'organismes nationaux et régionaux, concernées par les actions sur la représentation des femmes dans les instances électives municipales en vue des élections 2009, ont participé à la rencontre. Ceci a constitué notre état des lieux, dont l'essentiel a été consigné dans un cahier synthèse (MAMROT, 2009)⁴.

Précisons que ce rapport ne vise pas à expliquer la sous-représentation des femmes au palier municipal québécois. Il explore plutôt le mouvement visant une plus grande représentation des femmes dans les instances électives municipales et offre des pistes de réflexion pour des études ultérieures.

⁴ Cahier synthèse et documents afférents, disponibles à l'adresse suivante :
http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/cahier_synthese.pdf

Évolution des écrits et des actions

POLITIQUE MUNICIPALE, UN OBJET D'ACTION RELATIVEMENT NOUVEAU

Le mouvement féministe et, dans ses suites, la littérature féministe a contribué pour beaucoup à l'essor de la démocratie au Québec, notamment à propos du droit de vote des femmes et du droit à l'avortement (Lamoureux, 2000). De ce point de vue, la lutte pour l'atteinte de la parité dans les instances électives est en quelque sorte un prolongement de cet engagement du mouvement féministe. Aux abords des années 80 et tout spécialement dans les années 90, on remarque une effervescence d'activités mettant en relief la pertinence de la représentation des femmes dans les instances électives municipales. La conjoncture, les champs de la politique locale, régionale et nationale, la diversité des personnes agissant sur la question ont influé sur la trajectoire du mouvement pour accroître le nombre de candidatures féminines dans les instances électives municipales. En conséquence, différents réseaux se sont construits, portés par l'influence de réformes politiques, d'événements et d'individus suggérant une plus grande représentation des femmes dans les instances électives, dans un mouvement continu, vu le soutien institutionnel (Brais & Frohn, 2002).

Ainsi, au cours des années 90, les réformes politiques ont concédé plus de pouvoirs aux paliers régionaux (conseils régionaux de développement, régies régionales de la santé, centres locaux de développement, par exemple⁵). Au même moment, les pressions en faveur des regroupements municipaux ont commencé à se faire grandissantes. Et, dans la foulée, une cinquième orientation⁶ à la politique gouvernementale en matière de condition féminine est ajoutée en 1997. Celle-ci vise à augmenter la prise en compte des besoins des femmes et de leur présence dans les instances locales et régionales. Finalement, en 1999, le programme *À égalité pour décider* est mis en place pour soutenir financièrement les activités locales et régionales sur la question. Du côté du mouvement des femmes, des actions militantes ont pour effet de renforcer les instances régionales des groupes de femmes. Les Tables régionales des groupes de femmes s'investissent de plus en plus des préoccupations de leur territoire respectif: le programme *À égalité pour décider* est sollicité, de manière croissante. En somme, une inter influence de différents éléments anime l'enjeu d'une meilleure représentation des femmes aux instances électives municipales (Brais & Frohn, 2002).

5 Les organismes sont inscrits selon leur dénomination de l'époque.

6 Les quatre autres orientations (objectifs) que s'est données le gouvernement remontent à 1987. Il s'agit (1) d'assurer l'égalité économique des femmes et favoriser leur autonomie financière ; (2) de reconnaître la spécificité des femmes et, le cas échéant, assurer le redressement des situations où les femmes connaissent certains désavantages ; (3) de garantir l'accès des services adaptés aux besoins des femmes et (4) de contribuer aux changements des mentalités et des attitudes. www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique_fr.pdf. Visité le 4 avril 2010.

Cette dynamique d'influence mutuelle relie les activités de l'époque, qui sont par ailleurs intellectualisées. Ainsi, le Conseil du statut de la femme (CSF), alors particulièrement actif régionalement (MAMROT, 2009), cible certains moyens d'action pour accroître la participation des femmes (CSF, 2005). Il incite les groupes de femmes dans les régions à planifier des activités d'information et de sensibilisation et à promouvoir des pratiques exemplaires au plan de la gouvernance locale. Il encourage aussi les activités de formation de *l'École d'été des femmes* du Groupe femme, politique et démocratie et le soutien gouvernemental grâce au programme *À égalité pour décider* administré par le Secrétariat à la condition féminine. De plus, il invite les institutions à mettre en place des mesures incitatives (CSF, 2005). Les prescriptions du CSF, souvent inspirées du domaine scientifique, trouvent preneurs dans le mouvement visant à accroître la place des femmes au palier municipal. Et pour cause, le CSF est directement impliqué sur le terrain au cours de ces années.

Complexité de l'objet d'action

Notre recension de la littérature permet d'affirmer qu'au cours des années 1980-1990 et 2000, des actions militantes pour encourager la hausse des candidatures féminines se sont déroulées, de manière constante, partout au Québec. Pourtant, la présence des femmes dans les instances électives municipales n'arrive pas à dépasser le cap des 30 %. Pourquoi ? La littérature scientifique évoque différents facteurs. On peut les relier à des questions relatives au genre, au profil, à la perception, à l'institution, à la conjoncture et au contexte (Breux et collaborateurs, 2009).

Du point de vue du genre et du profil

Du point de vue du genre et du profil (les caractéristiques communes aux élues) et des perceptions (les représentations du palier municipal), un paradoxe est relevé. Si les besoins et les préoccupations des femmes tendent vers une implication municipale (Côté 1999), les conditions familiales, la charge, les horaires de travail et la rémunération associés aux postes électifs municipaux les éloignent de ces instances (Tardy, 2003). De même, la perception populaire voulant que les dossiers traités par le palier municipal se résument à ceux de voirie, d'aqueduc et de taxation renforcerait l'idée que ce palier est inintéressant pour les femmes. En effet, jusqu'à il n'y a pas si longtemps, les préoccupations dévolues aux femmes (logements, transport, sécurité publique, services sociaux) ont plutôt été en marge des courants dominants en urbanisme et en gouvernance (Fédération canadienne des municipalités, FCM, 2004). D'ailleurs, la répartition des dossiers entre les personnes élues rejoindrait cette interprétation (Tardy, 2004). En outre, l'analyse stipulant que les préoccupations municipales, contrairement à la perception populaire, convergeraient vers celles des femmes (Côté 1999) se

complexifie au fil des ans. Les considérations culturelles et politiques, tout comme des obstacles socio-économiques et socioprofessionnels, sont à examiner (Andrew, 2008). De plus, la conjoncture, puisqu'elle agit directement sur la question, est une composante incontournable de l'examen (Tremblay, 2008a).

Incidence de la conjoncture et du contexte

Au cours de la dernière décennie, la conjoncture entourant le monde municipal foisonne d'éléments nouveaux propres à encourager une plus grande présence des femmes au sein des instances électives. Ainsi, le palier municipal est de plus en plus mis à contribution dans le développement social et régional. Le transfert de responsabilités des gouvernements supérieurs et la création de nouvelles structures pour une gouvernance régionale ont pour effet d'élargir le champ d'intervention des municipalités vers des préoccupations sociales qui tendent vers celles des femmes. Ce contexte apparaît propice à leur entrée en politique municipale (CSF, 2005). Pourtant, aux abords des années 2000, l'impact des récentes réorganisations municipales au Québec est venu infléchir le rythme anticipé de la croissance. Les enjeux structureux et organisationnels dévolus aux réorganisations municipales ont davantage retenu l'attention (Andrew, 2005).

Depuis 2005, plusieurs réorganisations municipales sont accomplies. Elles ont ouvert de nouveaux horizons aux municipalités propres à susciter un intérêt accru des femmes pour ce palier, par exemple celui des responsabilités sociales (Andrew, 2005). L'invitation à saisir les opportunités de la nouvelle organisation municipale (Simard, 2004) a-t-elle été entendue en 2009 ? Oui, au sens où la progression se poursuit. C'est du moins ce que nous indique la proportion de candidatures féminines aux élections municipales de 2009 : elle est de 26,6 % comparativement à 24,7 % en 2005. Ainsi, les nouvelles opportunités relatives à la conjoncture ont permis de relever le défi d'une progression continue. Néanmoins, celle-ci demeure lente. Qu'est-ce qui explique ce rythme ? Plusieurs facteurs sont à prendre en compte.

Nouvelles réalités

Les questions de genre et de profil permettent d'éclairer ce qui explique la sous-représentation des femmes au palier municipal pourvu qu'elles soient mises en relation avec d'autres variables. De surcroît, les choses évoluent, voire se transforment. Par exemple, il y aurait des nuances à apporter au profil des élues défini par Tardy (1997 ; 2000). C'est du moins ce qu'une étude récente menée dans la région de l'Estrie laisse entrevoir, puisque par exemple, les femmes élues habitant sous le même toit que des enfants seraient aujourd'hui plus nombreuses qu'auparavant, du moins en milieu rural (Charette, Urgilés, 2008). En outre, l'arrivée de femmes plus jeunes, de provenance

ethnique variée, confirme la pertinence d'une relecture du profil des élues à la lumière des résultats de l'élection municipale 2009. Néanmoins, même actualisé, ce profil n'en demeure pas moins qu'une partie de l'explication. Le contexte et la conjoncture, les mesures incitatives, le type et l'envergure des actions menées influent sur la problématique.

Par ailleurs, on remarque que depuis 2005, la littérature directement sur la question de l'implication des femmes au palier municipal se fait plus rare. Ce relatif silence s'explique sans doute à partir de plusieurs facteurs ; la conjoncture en est un et une nouvelle tendance dans la manière d'aborder la question en est un autre. Ainsi, la conjoncture est plutôt centrée sur les questions structurelles, comme les réorganisations municipales ; des questions captant moins l'intérêt des femmes. De plus, nous remarquons une tendance à aborder la question de la représentation des femmes aux instances électives municipales à partir d'une thématique plus large, par exemple celle de la diversité ou encore de la relève. Ce discours plus inclusif dénote-t-il un recul ? Peut-être, mais cela pourrait aussi signifier que le traitement scientifique de la place des femmes dans les instances électives municipales se transforme et se complexifie avec la réalité elle-même.

Plusieurs éléments interviennent et interagissent entre eux. À ce propos, Caroline Andrew met en relation les variables des conditions familiales, du profil socio-économique et socioprofessionnel avec celles du soutien organisationnel, politique et financier. Ce faisant, elle élargit son analyse à d'autres groupes. Elle constate que les femmes, tout comme les immigrants et les minorités, sont sous représentés au palier municipal. La charge trop grande, le manque d'organisation et de soutien, ainsi que le recrutement vers d'autres paliers électifs plus attrayants et pourvus de partis politiques sont vraisemblablement des éléments à considérer parmi les causes de la faible représentation aux instances électives municipales, des femmes, mais également d'autres groupes (Andrew, 2008).

Sous ces auspices, l'angle de la participation citoyenne, de la diversité, de la démocratie participative est de plus en plus retenu. Le palier municipal est propice au développement d'une culture de délibération publique, d'élargissement de la participation citoyenne, vu sa proximité avec le citoyen. L'élargissement du débat civique fait en sorte d'inclure des personnes et des groupes marginalisés sur le plan politique, notamment les femmes (Lamoureux, 2008). Des faits qui vont en ce sens sont remarqués aux approches des élections municipales 2009. Par exemple, la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) intègre la thématique de la représentation des femmes au palier électif municipal à celle de la relève. De même, plusieurs activités

dans les régions témoignent de la volonté d'intégrer la thématique de la place des femmes aux instances électives municipales dans un cadre plus large, à partir notamment de la valorisation de la politique municipale, de la démocratie, de la diversité et de la participation citoyenne (Montréal, Lanaudière) et de l'encouragement de la relève chez les jeunes (Bas-St-Laurent, Laurentides, Nord du Québec) ou encore des préoccupations du milieu (Nord du Québec). De même pour le MAMROT, la promotion de la tenue des Élections municipales 2009 repose sur la notion de démocratie et de diversité, et dans ce cadre une attention particulière est accordée aux femmes.

Maillage entre la recherche et les interventions

Dans cette section, nous verrons que les interventions du domaine scientifique et celles des organismes au plan régional et au plan national parlent souvent d'une même voix. Une étude de Danielle Maisonneuve (2004) est particulièrement pertinente, à ce propos. L'interaction des domaines entre eux pour agir sur la représentation des femmes dans les instances électives municipales y est mise en relief. L'étude relève que la dynamique entre la législation, la structure, l'institution et l'individu favoriserait une évolution positive de cette représentation. Ainsi, considérant à juste titre, que l'égalité de droits ne garantit pas une égalité de faits, l'auteure évoque l'importance de la sollicitation des acteurs (personnes ou groupes) pour la mise en place de mesures favorisant l'implication des femmes. Ce type d'argumentation est aussi remarqué chez le CSF qui propose des modèles d'intervention favorisant la dynamique entre la législation, la structure, l'institution et l'individu. Dans la foulée, les villes de Québec (qui serait pionnière), Rouyn-Noranda, Valleyfield, Lévis et Montréal, ont institué entre 1993 et 2004 des commissions « femmes et ville » visant à faire connaître les réalités des femmes et à conseiller les autorités municipales sur leurs grandes orientations (CSF, 2005). Cette invitation du CSF à agir sur l'institution se prolonge jusqu'à la tenue des Élections 2009, si l'on considère qu'en vue de celles-ci, plusieurs organismes régionaux ont choisi ce type d'interventions (Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Montréal, Bas-St-Laurent). Ces actions sur l'institution prennent non seulement la forme de commissions « femmes et ville », mais aussi la forme de chartes, d'hommages et de publications promouvant des Conseils paritaires (Bas-St-Laurent, St-Jérôme, Montréal, Montérégie). L'importance accordée à ce type d'interventions dans ces cas est telle que celles-ci agissent comme des activités phares pour l'ensemble des interventions sur la question pour ces régions.

Par ailleurs, l'étape de la sélection des candidatures par les partis politiques est particulièrement cruciale. À ce propos, plusieurs formations politiques en lice en vue

des élections 2009, dont notamment l'équipe du maire Labeaume à Québec et celle du maire Vaillancourt à Laval ont fait de la parité un élément de promotion dans leur campagne électorale. À ce propos, une approche qui tient compte des étapes influe directement sur la représentation des femmes dans les instances électives, d'argumenter Bherer et Collin (2008) qui ont réfléchi à la fois sur les causes de la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales et sur les obstacles et les activités à privilégier pour les contrer. Dans la foulée, Bherer et Collin proposent une lecture de la situation de Montréal, au sortir de l'élection municipale de 2005, qui met en relief quatre moments forts (éligibilité, recrutement, sélection et élection) avec des enjeux s'y rapportant (Tremblay, 2005). Selon les auteurs, les activités et/ou moyens privilégiés pour favoriser la hausse de la représentation des femmes dans les instances électives municipales devraient être planifiés en tenant compte du contexte particulier et des enjeux de chacune de ces étapes, car il y aurait des impératifs et des besoins clairement identifiés pour chacune d'elles. L'étape de la sélection serait la plus déterminante (Bherer et Collin, 2008).

Cette dimension des mesures de soutien et/ou incitatives est remarquée au gouvernement du Québec. La formule empruntée permet surtout d'assurer la continuité des actions sur le terrain et de favoriser la persistance de l'engagement des femmes dans les arènes politiques municipales. Ainsi, le *Plan d'action gouvernemental* et le programme *À égalité pour décider* encouragent et financent nombre d'activités, tant celles des instances nationales, que celles des instances régionales, touchant à la thématique de la représentation dans les instances électives municipales. À cet effet, au *Plan d'action gouvernemental 2007-2010* est inscrite une sixième orientation : *Vers une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles*. Et deux actions précises concernent directement les instances électives municipales. Elles sont sous la responsabilité du MAMROT, en collaboration avec le Secrétariat à la condition féminine :

- **ACTION 59** : Poursuivre la mise en œuvre du plan d'action et voir, avec la Table des partenaires femmes et politique municipale, comment il peut être enrichi de façon à faire augmenter le nombre de femmes dans les instances électives municipales.
- **ACTION 61** : Sensibiliser les personnes élues ainsi que les gestionnaires de paliers local et régional à l'idée que les conférences régionales des élues et des élus adoptent un énoncé de principe sur l'égalité et la parité entre les femmes et les hommes ou toute autre initiative visant l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes.

À ces mesures de soutien, il faut ajouter l'aide gouvernementale (MAMROT et MCCCCF) pour la réalisation d'actions particulières en région en coordonnant les efforts pour engager les partenaires sur la question dans le cadre de la négociation des ententes

spécifiques régionales. Aussi, un budget de soutien aux activités régionales (MAMROT) est disponible pour accroître la hausse des candidatures féminines.

Quant aux études argumentant un changement de mode de scrutin pour assurer une augmentation de la représentation des femmes dans les instances électives municipales (Tardy, 1988 ; Young, 2002 ; Blanc, 2004 ; Traces, Jalons, 2004 ; Tremblay, 2008a ; Tardy, 2003 ; Bherer et Collin, 2008), elles font valoir qu'un changement de mode de scrutin vers un mode proportionnel assurerait une meilleure représentation des femmes dans les instances. Néanmoins, cette argumentation ne semble pas retenir l'attention. Entre 2005 et 2009, nous n'avons repéré aucune activité concernant cette dimension en particulier.

ÉLECTIONS 2009 : ARTICULATION DES INTERVENTIONS

Personnes et organismes qui agissent sur la question

Qui sont ces personnes et ces organismes qui interviennent sur l'enjeu de la place des femmes dans les instances électives municipales ? En 2009, dans les dix-sept régions administratives du Québec, une Table régionale des groupes de femmes agit sur la question. D'autres acteurs sont également présents : il s'agit autant d'instances institutionnelles, comme les CRÉ (Conférences régionales des élus) ou le Conseil des Montréalaises, que d'organismes communautaires, notamment la *Young Women's Christian Association* (YWCA), à Québec. La plupart des groupes agissent entre autres à partir du cadre de la politique *À égalité pour décider* et à partir d'ententes spécifiques régionales en matière d'égalité négociées avec l'aide du MAMROT et du MCCCCF. Seul un organisme régional, dans l'Estrie, est voué entièrement à la place des femmes dans les instances électives municipales : *Élections municipales en Estrie*. En conséquence, les organismes mettent en oeuvre des activités parmi d'autres, qui visent la hausse des candidatures féminines aux instances électives municipales, de manière ponctuelle quand la conjoncture les suscite. Il n'est donc pas étonnant de constater une recrudescence des activités à la veille des élections municipales de 2009. Ce caractère ponctuel des activités ne dénote pas pour autant une incohérence dans le traitement, au contraire : elles s'inscrivent toutes dans la mouvance des actions précédentes et des modèles d'intervention mis en relief dans la littérature, notamment par le CSF (2005).

En somme, les activités recensées après 2008 démontrent qu'il y a généralement un maître d'œuvre pour les interventions de la société civile, issu du Réseau des tables régionales des groupes de femmes, lequel agit sur la question de manière ponctuelle, à l'approche des élections municipales, dans le cadre d'un mandat plus global, celui de la place des femmes dans les instances décisionnelles et électives, notamment. Les fonds

de provenance des activités sont issus des ententes spécifiques et du programme d'aide *À égalité pour décider*. Cette aide agit tel un levier pour la tenue des activités, auxquelles peuvent être associés d'autres bailleurs de fonds. Par ailleurs, les instances nationales de divers horizons peuvent aussi agir comme maître d'œuvre d'activités. Le Comité des femmes de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et le comité de la relève de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) du mouvement associatif en sont des exemples. D'autres activités relèvent du gouvernement : le cas de la Table des partenaires femmes et politique municipale (MAMROT), du Secrétariat à la condition féminine (MCCCF), du Conseil du statut de la femme, du Directeur général des élections du Québec (DGEQ). Enfin, d'autres proviennent du milieu de l'éducation: le Centre de développement femmes et gouvernance (CDFG) et le Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD). Notons ici que le domaine de la recherche n'est pas inscrit dans les activités ou les interventions sur la représentation des femmes dans les instances électives municipales, de manière aussi éloquente qu'au cours des années 1990, avec la Chaire Claire Bonenfant, notamment (Brais & Frohn, 2002). D'ailleurs, le CSF, particulièrement enclin à encourager la recherche sur la question, est moins impliqué directement sur le terrain en raison de la transformation de son mandat au cours des dernières années. Qui plus est, nous avons vu que la recherche scientifique est plus rare sur la question depuis 2005.

Typologie et structure des interventions

Dans la présente section, nous ventilerons les différents types d'activités que nous avons repérés dans les régions. Nous dénombrons des activités de sensibilisation, des activités réseautage et de mentorat, des activités de formation et des publications. Nous constatons aussi des activités à vocation mixte (qui allient sensibilisation, formation et réseautage, dans le cas des colloques, par exemple). Pour toutes ces catégories confondues, des caractéristiques sur le plan de la forme, du contenu, de la structure et de l'organisation sont remarquées.

La recension des activités que nous avons effectuée (Cloutier et collaborateurs, 2009) indique que les activités de sensibilisation sont généralement planifiées de manière ciblée : elles visent directement des candidates potentielles. La forme d'intervention privilégiée repose sur le réseautage et la formation. Certaines régions fondent leurs activités sur des publications ou des actions structurantes, telles que guide, agenda, étude (Mauricie, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Saguenay—Lac-Saint-Jean, Montérégie). D'autres régions élaborent leurs activités en mettant le jeu et le caractère festif à l'avant-plan (Estrie, Laurentides). D'autres encore développent des créneaux

particuliers, comme la sensibilisation des personnes de 55 ans et plus et des jeunes retraités (Abitibi-Témiscamingue).

Les activités présentées par les organismes nationaux empruntent la formule d'un modèle type exporté dans les régions, à la demande d'organismes régionaux. Elles sont élaborées généralement à partir d'une lecture des besoins de leur clientèle et de leur mandat respectif. Ces activités, par ailleurs, rejoignent la typologie des activités régionales ou locales. Généralement, on dénombre des activités d'information et de sensibilisation, de réseautage, de formation et de mentorat et des publications. Certaines s'adressent aux intervenantes et aux intervenants (les outils et les publications du CSF et les rencontres de la TPFPM) et d'autres visent la clientèle cible, soit des candidates potentielles ; c'est notamment le cas des programmes de formation du GFPD, du colloque *Un Conseil « Ça prend des Elles »* du SCF et des conférences *Femmes et politique municipale : un couple peu banal* de l'UMQ. Les activités de sensibilisation touchant un large public et utilisant plusieurs types de médias sont pour ainsi dire absentes des réalisations au national et peu présentes au régional. Ainsi, les activités ont surtout pour but de convaincre des candidates potentielles à s'engager plutôt que de sensibiliser le grand public à une représentation paritaire au sein des instances électorales municipales. Cette tendance trouve une justification dans les écrits scientifiques. On y apprend que la sous-représentation des femmes à ce palier ne dépend pas de la perception populaire, puisqu'il a été démontré que, une fois engagées en campagne électorale municipale, les femmes avaient tout autant de chances d'être élues que les hommes (Tardy, 2002).

Autre fait à remarquer sur le plan des activités, l'utilisation des technologies est récemment favorisée et celle-ci pourrait bien encourager l'émergence d'un mouvement national. En effet, la Fédération des municipalités canadiennes dans le cadre de sa Campagne des champions régionaux a lancé une stratégie reposant sur les médias sociaux. En l'occurrence, une page *Facebook*⁷ a été créée en guise de plate-forme d'un réseau pancanadien de candidates potentielles aux instances électorales municipales (FCM, 2009). Reste à voir si cette initiative aura des effets au Québec. Néanmoins, déjà, les technologies de l'information et de la communication sont exploitées avec l'intention de faciliter le réseautage, dans plusieurs régions (Bas-St-Laurent, Outaouais, Abitibi-Témiscamingue, Nord-du-Québec, Côte-Nord, notamment). De nouvelles tendances semblent émerger relativement aux technologies et à des conceptions multimédias, mais aussi, nous l'avons vues, relativement à une intégration de la thématique dans un registre plus large, notamment celui de la relève (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine), de la participation citoyenne et de la diversité (Montréal).

7 <http://www.facebook.com/pages/Campaign-for-More-Women-in-Municipal-Government/105006465024>.

De plus, on remarque une collaboration interministérielle avec des partenaires de domaines variés et à différents niveaux. Celle-ci aurait été coconstruite au fil du temps et repose sur des intérêts signifiés par des personnes ou des organismes. Elle se serait développée de manière plutôt informelle, à partir notamment des travaux à la Table des partenaires femmes et politiques municipales, à l'approche des élections municipales de 2005 (MAMROT 2009). De plus, le Comité Femmes et gouvernance locale à l'Union des Municipalités du Québec et le Comité de la relève municipale à la Fédération québécoise des municipalités témoignent de cette volonté de collaboration entre et avec les instances associatives, communautaires, décisionnelles et électives. Les activités de réseautage sont parfois transversales, c'est-à-dire reliant les institutions, le communautaire, le milieu des affaires et les instances électives (Capitale Nationale). On note aussi une collaboration entre différents partenaires régionaux ; elle est décrite comme étant facilitante (Capitale-Nationale, Mauricie, Abitibi-Témiscamingue, St-Jérôme). Dans certains cas, la collaboration est même interrégionale (Capitale nationale et Chaudière-Appalaches, Laval et Lanaudière). Certaines régions conçoivent leurs activités de manière à les partager avec d'autres régions ; c'est le cas notamment de la pièce de théâtre *Le grand saut*, développé par le Théâtre Parminou, initialement avec le Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches. D'autres régions agissent aussi en collaboration sur un plan international en accordant, par exemple, leur appui à des organismes ou des mouvements agissant sur la représentation des femmes dans les instances électives d'autres pays (Mauricie et Montréal).

En somme, nous avons remarqué que les activités avaient une composition souvent mixte s'adressant à plusieurs catégories. Sur le plan de la forme et de la structure, les activités sont généralement ponctuelles et récurrentes (à l'approche des élections municipales). Elles ont souvent des dimensions structurantes. Elles s'adressent à un public cible de préférence, mais parfois au grand public. Elles ont un caractère parfois festif et un traitement multimédia émerge. Sur le plan du contenu, la plupart du temps, les activités affichent un discours intégré à des thématiques plus englobantes, comme la relève, la diversité et la démocratie. Sur le plan de l'organisation, plusieurs activités sont réalisées par un seul maître d'œuvre, en collaboration avec des bailleurs de fonds ou des partenaires. À ce propos, le désir de collaboration est omniprésent dans la planification de l'intervention, au national comme au régional. La collaboration, la concertation ou le partenariat se retrouvent à l'échelle du Québec sur cette question, mais à des niveaux variables, cependant. De plus, on remarque des dynamiques d'intervention solidaires entre les différents secteurs d'interventions.

Impact et retombées de la concertation

Avons-nous des indications du succès de la concertation ? Même s'il est difficile d'avancer qu'il s'agisse de relations causales directes, on remarque des parentés entre les activités, et ce, que l'on soit au national ou dans les régions. La concertation y est sûrement pour beaucoup, bien qu'elle soit épisodique et concentrée, comme les activités elle-mêmes à l'approche des élections municipales. Cette concertation, de même que la présence active du secteur gouvernemental, institutionnel et de celui de la recherche, a permis la rencontre des différents domaines, à différents niveaux. Il en résulte des façons de faire nécessairement inter reliées.

Ainsi, la grande majorité des activités organisées dans les régions bénéficie du programme *À égalité pour décider*. Au moins dix régions ont profité de la Tournée des conférences de l'UMQ. Quelque 100 aspirantes candidates ont assisté au colloque du SCF : *Un Conseil « Ça prend des Elles »*. De plus, une rencontre élargie, organisée par le MAMROT a permis de réunir quelque 67 personnes, de tous les domaines d'intervention et au cœur de l'organisation des activités, pour partager des acquis. D'ailleurs, des activités ont directement émergé de cette rencontre, le cas notamment d'une lettre ouverte au Devoir⁸.

Les commentaires recueillis le 11 juin dernier au moment de la rencontre élargie de la TPFPM sont généralement positifs à propos des interventions nationales. On dit de ces activités qu'elles sont facilitantes. Néanmoins, on déplore le manque d'attention des organismes nationaux à l'égard des instances régionales en place dans l'organisation des activités. On souhaite davantage de ressources, d'échanges sur des thématiques précises et des stratégies d'action à l'intention des intervenantes et des intervenants dans les régions. On aime mieux un soutien à la mise en œuvre locale ou régionale des activités que la diffusion d'activités « clés en main » par le national, ceci afin de favoriser le réseautage et une reconnaissance par le milieu des organismes locaux. On sollicite l'appui du national pour favoriser la concertation et assurer la continuité des activités entre deux élections.

Quel est l'impact des activités sur la population et la clientèle visée ? Une étude concernant le traitement médiatique des activités visant la hausse des candidatures municipales en 2009 remarque que celles-ci obtiennent une excellente couverture sur un plan régional ; toutefois, ce type d'activité ne semble pas capter l'intérêt des médias nationaux (Dion, 2009). De plus, les multiples activités soutenant la candidature des

⁸ Cette lettre ouverte, une initiative de Sandra Breux, publiée dans *Le Devoir*, 23.07.2009, interroge le silence des médias nationaux sur les activités visant à encourager des candidatures féminines en vue des Élections municipales 2009. Elle a été co signée par près de 20 personnes/organismes de domaines variés, en provenance de toutes les régions du Québec.

femmes aux scrutins municipaux à travers la province laissaient entrevoir de bonnes perspectives pour le scrutin de novembre 2009 (MAMROT, Cloutier et collaborateurs, 2009).

Regard sur les résultats aux élections municipales 2009

Au moment d'écrire ces lignes, une analyse préliminaire des résultats aux élections municipales 2009 nous permet de constater que la progression du nombre de femmes dans les instances électives municipales augmente très légèrement. Le rythme demeure lent, puisque la proportion d'élues (aux conseils et aux mairies) passe de 25 % à 27 % (MAMROT, 2010). Néanmoins, certaines régions ont enregistré des avancées plus importantes et il est intéressant de relever certains faits saillants qui les concernent. En Abitibi-Témiscamingue, la proportion de femmes élues atteint 35 %. À Laval un Conseil municipal paritaire est en poste et dans la région de la Capitale nationale, on retrouve 30 % d'élues. Une brève incursion des médias locaux concernant les campagnes de mise en candidature a permis de relever que pour ces deux derniers exemples des mesures incitatives avaient été mises en place au préalable par les partis politiques concernés promouvant un nombre égal de candidatures de femmes et d'hommes. Parmi les avancées, notons aussi le cas de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine qui a connu une augmentation de 32 points de pourcentage de ses candidates, comparativement à la précédente élection, de 2005⁹. La mise en œuvre d'une campagne grand public, multimédias, sollicitant directement des candidatures féminines la distinguait de la plupart des régions. Par ailleurs, cette région a connu le plus fort taux de participation, soit de 65 % (MAMROT, 2010).

Ces quelques éléments ne permettent assurément pas de généraliser, néanmoins ils prolongent la réflexion sur le choix des activités et des moyens contribuant le mieux à accroître la représentation des femmes dans les instances électives municipales. En l'occurrence, on peut avancer que les activités (et moyens privilégiés) qui tiennent compte du contexte particulier et des enjeux relatifs à l'étape en cours (éligibilité, recrutement, sélection, élection, (Bherer et Collin, 2008) sont porteuses, comme en témoignent les résultats à Laval et à Québec. De plus, à partir des acquis de la région de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, des éléments nous amènent à considérer que si l'engouement populaire envers le palier municipal est au rendez-vous et que la sensibilisation est élargie à toute la population, l'intérêt à devenir candidate pourrait augmenter et le nombre d'élues conséquemment.

9 Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, Des femmes candidates dans toutes les municipalités de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, communiqué de presse, Caplan, 7 octobre 2009.

Discussion

Les deux recensions dont ce rapport fait état montrent certaines similitudes entre les activités régionales et les interventions nationales (sensibilisation, réseautage, formation, mentorat, publications) et avec les thématiques abordées dans le domaine de la recherche. Il y a bel et bien une cohérence entre la recherche, les activités locales, régionales et les interventions nationales. Sur un plan régional comme sur un plan national, la sensibilisation auprès des clientèles cibles est privilégiée. De même, la mise en réseau des élues, les actions sur l'institution (mesures incitatives des partis politiques, charte pour la parité, etc.) sont aussi encouragées par les deux niveaux. L'implication des instances gouvernementales, à partir de la politique gouvernementale et de la négociation des ententes spécifiques en région, a sûrement joué un rôle déterminant pour la poursuite des actions. Ainsi, les actions sur l'institution, de même que les interventions gouvernementales sur le plan du soutien financier, viennent encourager l'émergence d'activités dans les régions et favorisent la pérennité du mouvement, comme l'avait remarqué la littérature.

Ces activités et ces interventions ont été inspirées par le domaine scientifique, puisque la plupart du temps les modèles prescrits dans les écrits ont été suivis. En effet, les études féministes, qui ont été particulièrement prolifiques sur cette question dans la décennie des années 1990 et jusqu'en 2005, semblent avoir joué un rôle important dans la définition des activités. Après les élections municipales en 2005, le domaine de la recherche demeure présent, mais de manière plus discrète que les années précédentes. En effet, au cours des cinq dernières années, nous n'avons repéré que peu de recherches sur la question. Cela n'aura pas empêché les régions de renouveler leurs activités en proposant de nouvelles façons de faire en vue des élections municipales de 2009. Les campagnes de sensibilisation grand public et multimédias, l'usage des technologies de l'information et de la communication pour rejoindre des candidates potentielles, l'expérimentation du réseautage transversal, la dimension du jeu et du caractère festif, le développement de nouvelles clientèles (les jeunes et les aînés) témoignent de la vitalité du mouvement et de l'émergence de ces nouvelles façons de faire.

Ainsi, l'exploration de cette influence venue d'en bas et des actions elles-mêmes, pourrait conduire vers un renouvellement du leadership sur cette question et stimuler des recherches scientifiques et des interventions nationales inspirées des activités régionales en cours, et ce, de manière complémentaire. Une telle complémentarité permettrait d'augmenter la pertinence à la fois de l'action publique et à la fois de la recherche. Et ceci est d'autant plus approprié que le cahier synthèse de la rencontre

élargie des partenaires fait état de remarques visant à encourager la planification du partenariat et l'implication du domaine de la recherche (MAMROT, 2009).

Selon les commentaires des personnes participantes à la rencontre élargie de la Table des partenaires, nous pouvons déduire que c'est la rencontre de l'autre qui est ainsi rendue possible ; cela permet de mieux connaître les potentialités, les réalisations, les besoins et les attentes de chacun. Cela a aussi pour effet d'augmenter l'efficacité du partage des acquis et des connaissances sur la question. En ce qui concerne la contribution de la recherche en particulier, l'histoire nous montre qu'elle a mis en lumière des dimensions importantes qui ont influé sur le mouvement. Ainsi, la multiplicité des facteurs, relativement au genre, au profil, au contexte et à la conjoncture a permis de nuancer les explications de la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales. Le domaine de la recherche a démontré la complexité de la question, tout en définissant des activités concordantes à celle-ci, lesquelles ont été reprises sur le terrain.

Une concertation à multiples niveaux (local, régional et national), permettant la mixité des rencontres et des échanges (avec et entre des personnes ou organismes aux horizons variés : gouvernemental, institutionnel, communautaire, associatif, par exemple), est souhaitable. D'abord, parce qu'ayant accès à un large registre de points de vue, les acteurs seraient à même de développer une compréhension de plus en plus approfondie de la problématique. Ensuite, parce que cet approfondissement éclairerait les manières de faire et les actions à entreprendre. Par ailleurs, il y a lieu de penser que le renforcement de la concertation aurait l'effet d'assurer un momentum, propre à favoriser une progression plus marquée, mais aussi la prise en compte de l'émergence d'une nouvelle donne. À ce propos, nous avons vu que l'angle de la diversité et de la démocratie est de plus en plus adopté pour argumenter et agir sur la question de la représentation des différents groupes de la population aux instances électives municipales, dont celui des femmes. Une concertation renforcée sur la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les instances électives municipales permettrait au mouvement, par exemple, de mieux jauger la tendance d'un traitement inclusif de la question de la représentation des femmes dans les instances électives municipales.

Conclusion

À l'approche des élections municipales 2009 et au sortir d'une récente période particulièrement productive sur le plan des actions pour encourager une hausse des candidatures féminines, et ce, partout au Québec, il était possible d'entrevoir une progression de la représentation des femmes au palier municipal plus marquée que celle enregistrée depuis le tournant des années 2000 et à l'élection de 2005. Ceci était d'autant plus probable que les principaux processus structurels relatifs aux fusions étaient complétés et que la responsabilisation des municipalités envers le développement social, un objet d'intérêt marqué pour les femmes, s'est accrue. De plus, sur le plan politique, au cours de la dernière décennie, il y a eu une succession de mesures de soutien financier et une implication directe sur la question. Sur le plan de la concertation, bien que planifiée sommairement, elle a néanmoins fait l'objet d'une concentration naturelle de personnes intéressées à agir sur la question. Ainsi, un dialogue échelonné sur plusieurs années entre différents points de vue (local, régional et national) d'horizons variés (action, fonction publique, recherche) a eu lieu. À ce propos, nous remarquons notamment que le domaine de la recherche, et plus particulièrement les études féministes, a éclairé les activités visant à encourager une hausse des candidatures aux postes électifs et que le domaine gouvernemental a permis leur déploiement dans toutes les régions du Québec.

Devant un tel amalgame d'éléments, une progression importante du nombre de femmes aux instances électives municipales était anticipée par plusieurs organismes dans les régions (MAMROT, 2009). Si la progression a pu décevoir dans certaines régions, elle ne se dément généralement pas ; elle est constante, et ce, malgré une démarche de concertation plutôt ponctuelle, au gré de la conjoncture et de l'intérêt des individus en présence. Une structure de dialogue imbriquée dans un calendrier régulier de travaux de concertation et permettant d'ouvrir sur des partenariats aurait l'effet de contribuer à réaliser des avancées significatives quant à la proportion du nombre de femmes dans les instances électives municipales. La rencontre élargie de la Table des partenaires femmes et politique municipale témoigne de la richesse d'un tel dialogue. Selon les suites qui seront données à celle-ci au sortir des élections municipales 2009, elle relèvera d'une expérience isolée ou de l'embryon d'un solide partenariat sur un enjeu social commun. Cette expérience a été applaudie de tous, en partie en raison des impératifs de l'approche des élections municipales de 2009, donc de l'actualité du sujet, mais probablement aussi en raison de sa pertinence du point de vue de la structure du dialogue. La mixité des personnes (de plusieurs domaines et à plusieurs niveaux) ; la flexibilité des règles du dialogue (des échanges planifiés au-delà des rôles respectifs de chacun) ; l'implication active de chacun dans la préparation), tout a eu pour

conséquence d'enrichir la compréhension de cette question et donc les réalités des différents personnes ou organismes agissant elle.

Au Québec, les actions pour contrer la sous-représentation des femmes dans les instances électives municipales apparaissent nombreuses et une volonté politique nationale associée à des programmes de soutien aux activités assure leur pérennité. L'encouragement d'activités de concertation impliquant les milieux gouvernementaux, d'action et de la recherche et permettant la mise en commun des acquis et des connaissances est approprié. D'ailleurs, la nécessité de ce dialogue pour l'action publique est discutée dans la littérature; il s'avère de plus en plus opportun. Les pressions qui se font grandissantes pour une transparence dans les décisions du gouvernement rendent nécessaires la collecte des sources factuelles à l'origine des décisions et des orientations (Plouffe, 1997). De plus, puisque la mobilisation collective contemporaine tend à prendre des formes non traditionnelles et que les mouvements se présentent comme « des réseaux de groupes, de points de rencontre et de solidarité » (Melucci, 1993 ; Cefaï, 2007), il est d'autant plus indiqué d'encourager un tel dialogue entre des partenaires d'origines variées dont l'aire d'action est différente.

Par ailleurs, plusieurs objets de recherche et d'interventions ressortent de cette expérience auprès de la TPFPM en vue des élections municipales 2009. Mais d'abord, une analyse fine des résultats des élections municipales en novembre 2009 permettant notamment de qualifier la progression du nombre de femmes dans les instances électives municipales et en conséquence des actions sur la question, est nécessaire.

Bibliographie

- ANDREW, Caroline, John BILES et Matt SIEMIATCYKI (Eds) (2008). *Electing a Diverse Canada : The Representation of Immigrants, Minorities and Women*, UBC Press.
- ANDREW, Caroline. 2007, « La gestion de la complexité urbaine : le rôle et l'influence des groupes en quête d'équité dans les grandes villes canadiennes », *Télescope*, printemps, p. 60-67.
- ANDREW, Caroline. 2005, « Diversité des femmes, services municipaux et construction d'un espace public dans la nouvelle ville d'Ottawa », dans Louis Guay (dir.), *Mouvements sociaux et changements institutionnels : L'action collective à l'ère de la mondialisation*, Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- ANDREW, Caroline. 2005, « Les fusions municipales : ouvertures ou obstacles pour les femmes », dans Dominique Masson (dir.), *Femmes et Politiques : L'État en Mutation*, Ottawa, University of Ottawa Press, p. 273-295.
- BHERER, Laurence et COLLIN Jean-Pierre. 2009, *La participation et la représentation politique des femmes au sein des instances*, INRS – Centre Urbanisation Culture Société avec la collaboration de Sandra Breux, Évelyne Dubuc-Dumas, Ève Gauthier et Amélie Dubé.
- BLANC, M. 2004, « Et les femmes, ce qu'elles disent du mode de scrutin proportionnel » *Tarces et Jalons*, vol. 6, n° 2, p. 3.
- BOURDON, Marie-Claude. 2006, « La ville égalitaire », *Gazette des femmes*, vol. 27, n° 4, janvier-février, p. 24-28.
- BOURQUE, D. 2009, *Concertation et partenariat, Entre levier et piège du développement des communautés*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- BRAIS, Nicole et Winnie FROHN. 2003, *Mouvement féministe et politique municipale à Québec: la construction d'un objet d'action*, Le GREMF édite, Groupe d'étude de recherche multidisciplinaire féministe, Québec, Université Laval, n° 20, 77 p.
- BRAIS, Nicole et Winnie FROHN. 2002, « État local et mouvement des femmes à Québec: une étude de cas », *Lien social et politiques - RIAC*, n° 47, p. 55-66.
- BREUX, Sandra et collaborateurs. 2009, *Femmes et politique municipale au Québec, Quelques constats théoriques*, MAMROT
<http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/revuelitterature.pdf>.
- CEFAÏ, Daniel. 2007, *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collectives*, Paris, La Découverte\Mauss, p. 4-32.
- CELLARD, André. 1997, « L'analyse documentaire », dans Poupart, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires, *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaetan Morin, p. 251-270.
- CHARENTE, Nicole et URGILÉS, Myriam. 2008, *Dans tous les Cantons. Une étude sur les femems en politique dans les petites municipalités de l'Estrie. Femme et politique municipale de l'Estrie.*
- CLOUTIER, Yollande et collaborateurs. 2009, *Présentation des interventions régionales en vue d'accroître le nombre de candidatures féminines aux élections municipales 2009*, MAMROT.
http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/interventions_regionales.pdf.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. 2002, *Les femmes et les institutions démocratiques : pour une meilleure participation*. 10 questions et réponses pour préparer le débat.
- CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. 2005, *Mémoire pour l'avant projet de loi remplaçant la loi électorale*, septembre, recherche et rédaction: Lucie Desrochers.
- CSF INFO-RÉGION, *Spécial élections municipales 2005*, février 2005, 12 p.
<http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-30-131.pdf>.
- COTÉ, H. 1999, « La représentation des femmes en politique municipale de 1980 à aujourd'hui », *Municipalité*, avril, mai.
- DION, Denis. 2009, *Analyse du dossier de presse Femmes et politique municipale*, septembre 2008-mai 2009,
http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/rapport_final.pdf.

- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS (FCM). 2006, *Getting to 30 % by 2026. The Goal : More Women in Municipal Government*, Ottawa, FCM.
<http://www.facebook.com/pages/Campaign-for-More-Women-in-Municipal-Government/105006465024>.
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS ET LE PROGRAMME FEMMES ET VILLES DE LA VILLE DE MONTRÉAL. 2004, *Une ville à la mesure des femmes*, Publication FCM et Ville de Montréal.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC. 2006, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait. Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- LAMOUREUX, Diane. 2008, « Démocratiser radicalement la démocratie », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 21, n° 1, p. 121-136.
- LAMOUREUX, Diane (en collaboration avec Chantal MAILLÉ et Micheline DE SÈVE). 1999, *Malaises identitaires. Échanges féministes autour d'un Québec incertain*, Montréal, Éditions du remue-ménage.
- LAPERRIERE, Anne. 1997, « Les critères de scientificité des méthodes qualitatives », dans Poupard, Deslauriers, Groulx, Laperrière, Mayer, Pires, *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaetan Morin, p. 365-399.
- MAISONNEUVE, Daniele. 2004, « Citoyennes engagées et prises de décisions dans la cité », *Lien social et Politiques*, n° 51, 2004, p. 83-95,
<http://id.erudit.org/iderudit/008872ar>
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGION OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2007, « Élections municipales 2005: Portrait de l'élection sans opposition », Muni-Stat, le bulletin statistique du MAMROT, (PDF, 116 Ko), vol. 2, n° 1, mai,
http://www.mamrot.gouv.qc.ca/observatoire/obse_etud.asp.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGION OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2009, *Cahier synthèse de la rencontre élargie*, juin 2009,
http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/part_femm.php#documentation.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, RÉGION OCCUPATION DU TERRITOIRE. 2009, *Présentation des interventions nationales*,
http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/partenaires/documents/interventions_nationales.pdf.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. 1999, *À égalité pour décider*, Secrétariat à la condition féminine,
<http://www.scf.gouv.qc.ca/index.php?id=32>, visité le 22 avril 2009.
- MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE. 2007, *Pour que l'égalité de droits devienne une égalité de faits. Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*,
http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/politique_fr.pdf.
- PLOUFFE, Louise. 2000, « Tisser des liens entre les politiques et la recherche », *ISUMA*, vol. 1, n° 1, printemps 2000,
<http://aec.msu.edu/FS2/test/links.cfm?Country=110&Topic=111&Lang=fr>, visité le 21 avril, 2009.
- RESEAU DES TABLES RÉGIONALES DES GROUPES DE FEMMES DU QUÉBEC. 2005, *Recueil des activités organisées par les tables régionales de groupes de femmes du Québec en lien avec les élections municipales 2005*, octobre,
<http://www.reseautablesfemmes.qc.ca/publications.htm>. Visité le 5 avril 2009.
- TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE. 2009, *Des femmes candidates dans toutes les municipalités de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine*, Communiqué de presse, Caplan, 7 octobre 2009.
- TARDY, E. 2003, « Quelle place occupent les conseillères municipales ? La sous représentation politique des femmes », *Municipalité*, numéro thématique, vol. 34, n° 2, avril, p. 13-16.
- TARDY, Évelyne avec la coll. de Rébecca BEAUVAIS et André BERNARD. 2003, *Égalité hommes-femmes ? Le militantisme au Québec : le PQ et le PLQ*, préface de Bernard Descôteaux, Montréal, Hurtubise HMH, Cahiers du Québec, collection science politique, 222 p.

- TARDY, Évelyne. 2002, *Les femmes et les conseils municipaux du Québec*, Montréal, Hurtubise - HMH, Collection Cahiers du Québec - Science politique.
- TARDY, Évelyne avec la coll. de Rébecca BEAUVAIS. 2000, *Les conseillères municipales au Québec : profils et perceptions*, UQAM, octobre 2000, 52 p. [Document préparé à l'intention de l'AFÉAS et du Conseil du statut de la femme].
- TARDY, Évelyne et Guy BÉDARD. 1997, « Les mairesses des villes et les mairesses des municipalités rurales du Québec », *Recherches féministes*, vol. 10, n° 2, p. 127-136.
- TRACES et JALONS. 2004, *Le mode de scrutin proportionnel*, vol. 6, n° 2, août.
- TREMBLAY, Manon. 2008a, *Bilan des réformes électorales au Canada et au Québec : Quelle place pour les femmes ?*, texte écrit pour PACTE, Politique publique, Action politique et Territoire, Conférence à Grenoble.
- TREMBLAY, M. 2005, *Québécoise et représentation parlementaire*, Québec, Presses de l'Université de Laval.
- TREMBLAY, Manon. 2005, *Femmes et représentation parlementaire*, Québec, Presses de l'Université Laval.

À propos de l'auteur

Yollande Cloutier est étudiante à l'*INRS Urbanisation Culture Société*. Professionnelle reliée au domaine public et des communications, ses principaux champs d'intérêt sont les différents groupes de personnes et les structures et qui supportent le vivre ensemble. L'action publique, la gouvernance, la concertation et le partenariat font partie de ses objets de recherche, de même que les médias sociaux, d'un point de vue anthropologique.

Annexe 1

Progression du nombre de femmes élues dans les instances électives municipales 1980-2010	Marie		Conseils municipaux	
	Nb d'élues	%	Nb d'élues	%
1980	21	1,5	339	3,8
1985	47	3,3	1050	11,9
1990	97	6,9	1622	18,4
1995	131	9,3	1 748	19,9
2000	133	10,4	1 845	23,1
2005	144	13,1	1852	26,6
2010 (selon les résultats du 1 ^{er} novembre 2009)	311	16,7	3082	28,4

Précisons que les résultats sont ici présentés sur une base quinquennale. Dans leur comparaison, ils doivent être appréhendés avec parcimonie. En effet, le contexte (nombre de postes électifs, configuration des municipalités, tenue des élections en simultané) dans lequel se situent les élections municipales varie énormément d'une année à l'autre. Ainsi, les résultats de 2005 se rapportent aux premières élections municipales en simultané sur tout le territoire québécois et les résultats de 2010 témoignent des regroupements municipaux pour la plupart accomplis. Néanmoins, si l'on compare la proportion des élues en pourcentage, il est possible d'avancer que la progression est constante et tend à augmenter ces dernières années.

Source :

1980-2005, Conseil du Statut de la femme.

<http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-37-560.pdf>, visité le 4 avril 2010. Tiré de Ministère des Affaires municipales et des Régions, Statistiques sur la participation des femmes et des hommes à la prise de décision municipale, 2003 et Ministère des Affaires municipales et des Régions, Profil des élus aux élections municipales. Analyses préliminaires à l'échelle du Québec 2005.

2005-2010, Ministère des Affaires municipales des régions et de l'Occupation du territoire (2010) Résultats des élections municipales du 1^{er} novembre 2009, <http://www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/resultats/resu.php>, visité le 4 avril 2010.